

Repères & Analyses Statistiques



Cette huitième édition de l'enquête Besoins en Main-d'œuvre fait état de 989 400 projets de recrutement pour l'année 2009 dans les 379 bassins d'emploi. Après deux vagues de croissance, les intentions d'embauche déclarées par les employeurs se contractent fortement cette année (-23,8 %). La diminution des besoins de recrutement associée à la hausse de la demande d'emploi a pour effet une baisse des difficultés d'embauche qui ne représentent plus que 43,2 % des projets de recrutement (51,1 % l'an passé).

La dégradation des perspectives d'embauche affecte en premier lieu les ouvriers du BTP et de l'industrie (respectivement -49,1 % et -44,3 %). Il s'ensuit une nette diminution de la part des difficultés de recrutement sur ces profils.

À l'inverse, les fonctions sanitaires et sociales semblent mieux résister au recul des intentions d'embauche (-6,2 %). Enfin, les métiers les plus recherchés par les employeurs concernent toujours majoritairement les professions de la vente, du tourisme et des services.

Les secteurs des services bénéficient d'une moindre dégradation des perspectives de recrutement (-14,3 %), en particulier dans l'hôtellerie-restauration. À l'inverse, les intentions d'embauche diminuent de près de moitié dans l'industrie manufacturière et la construction (respectivement -47,9 % et -46,8 %).

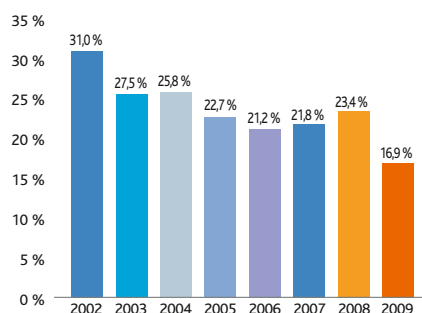
Les évolutions régionales témoignent elles aussi d'une certaine hétérogénéité. Les projets de recrutement demeurent plus largement concentrés dans les zones de plus forte densité économique.

BMO 2009 : les employeurs révisent à la baisse leurs perspectives d'embauche

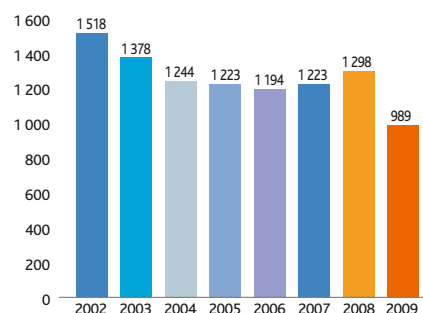
Les intentions d'embauche reculent de 23,8 % cette année pour s'établir à 989 400. Ce chiffre, le plus bas depuis le lancement de l'enquête en 2002, est pour la première fois en deçà de la barre symbolique du million de projets de recrutement. Cette évolution découle de la contraction du nombre de recruteurs potentiels : seulement 16,9 % des employeurs envisagent de recruter contre 23,4 % l'an passé. Le recul de la propension à recruter affecte par ailleurs – bien qu'à des degrés divers – les établissements de toutes tailles

et de tous types d'activité. Conséquence logique de la diminution des besoins en main-d'œuvre, les difficultés à recruter exprimées par les employeurs tendent à se réduire. Elles ne représentent plus que 43,2 % des projets de recrutement contre 51,1 % l'an passé. Là encore, la diminution du ratio concerne, peu ou prou, l'ensemble du tissu économique. Par ailleurs, 28,7 % des projets de recrutements dénombrés cette année sont liés à une activité saisonnière, soit 3,6 points de plus que l'an passé.

Évolution de la proportion d'établissements projetant de recruter



Évolution du nombre de projets de recrutement (en milliers)



Source: Enquête BMO 2009, Pôle Emploi - Crédoc

Les métiers de la vente, du tourisme et des services sont toujours très recherchés par les employeurs

Cette année encore, ces fonctions occupent une place de choix au sein des différentes familles de métiers. Non seulement elles contribuent à hauteur de 40 % à l'ensemble des projets de recrutement formulés en 2009, mais elles affichent également l'une des contractions des perspectives d'embauche (- 13,0 %) figurant parmi les plus faibles cette année [cf. graphiques 1 et 2].

Ce résultat est essentiellement imputable aux employeurs des services aux particuliers qui formulent toujours un nombre élevé de projets, notamment dans les activités liées au tourisme (employés de l'hôtellerie, agents et hôtesses d'accueil, caissiers...). La plupart de ces profils se caractérisent par un recours au personnel saisonnier nettement supérieur à la moyenne nationale et par de moindres difficultés d'embauche [cf. graphique 3]. Les cuisiniers font figure d'exception, avec des recrutements jugés problématiques par les employeurs dans 57,2 % des cas.

L'importance des embauches ponctuelles sur ces profils amène toutefois à penser que la contribution de cette famille de métiers au total des projets serait plus faible si l'on considérait les seuls postes permanents.

Fonctions médico-sociales : les difficultés de recrutement demeurent élevées

Les professions du secteur social et médico-social figurent également parmi les plus dynamiques, avec une baisse des besoins en main-d'œuvre de 6,2 % seulement par rapport à 2008.

Elles rassemblent 12,5 % de l'ensemble des projets formulés par les employeurs, soit 124 100 intentions d'embauche, dont l'essentiel concerne les métiers qualifiés du domaine médico-social (aides-soignants, infirmières...).

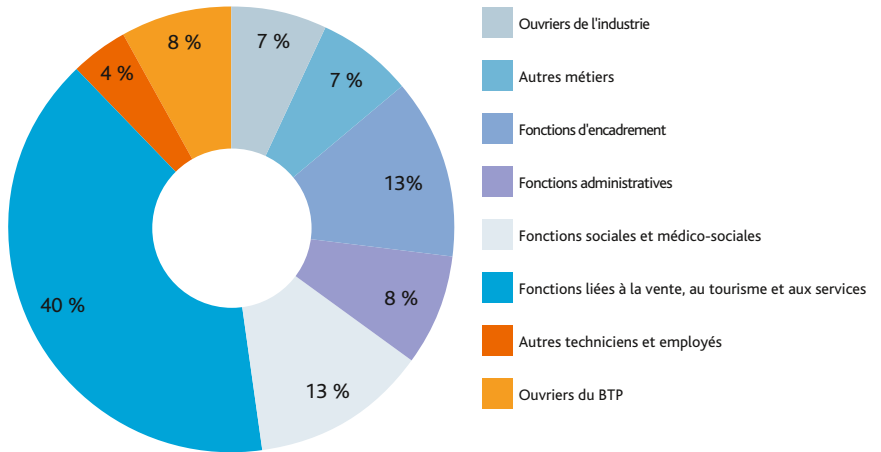
Ces profils, de plus en plus demandés depuis 2005, font principalement l'objet d'embauches permanentes et sont considérés comme particulièrement difficiles à recruter [cf. graphique 3]. La proportion de cas jugés problématiques se rapproche ainsi de 60 % pour les aides-soignants et les professions paramédicales et de 70 % concernant les infirmiers et sages-femmes. C'est d'ailleurs la seule famille de métiers pour laquelle la part des difficultés de recrutement demeure stable par rapport à 2008.

Ouvriers qualifiés du BTP : les difficultés concernent toujours une majorité de projets

Après plusieurs années d'évolution orientée à la hausse, le nombre de projets concernant les ouvriers du BTP marque

Graphique 1

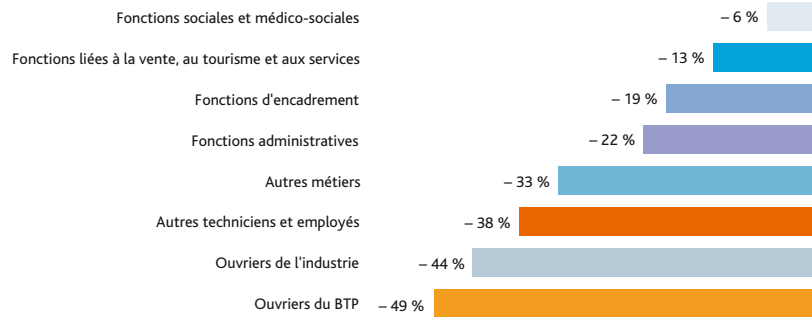
Répartition des projets de recrutement par famille de métiers



Source: Enquête BMO 2009, Pôle Emploi - Crédoc

Graphique 2

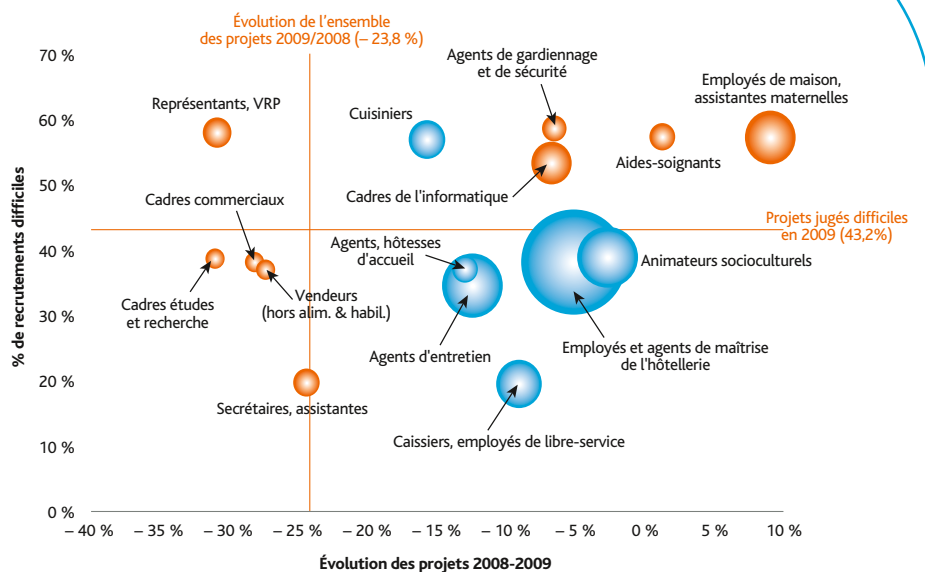
Variation annuelle des projets de recrutement par famille de métiers



Source: Enquête BMO 2009, Pôle Emploi - Crédoc

Graphique 3

Les 15 métiers les plus recherchés par les employeurs en 2009



Source: Enquête BMO 2009, Pôle Emploi - Crédoc

Note de lecture: la taille de chaque bulle est proportionnelle au nombre de projets de recrutement. Les métiers en bleu affichent une proportion de projets saisonniers supérieure à la moyenne (28,7 %). Les métiers représentés dans la partie supérieure droite sont ceux affichant la plus forte évolution par rapport à 2008 et rencontrant davantage de difficultés que la moyenne observée sur l'ensemble des projets de recrutement.

un recul de 49,1 %, qui constitue certainement l'un des plus nets retournements de tendance observés en 2009 sur les familles de métiers. Cette diminution affecte divers profils d'ouvriers qualifiés, comme les conducteurs qualifiés d'engins de chantier (- 63,3 %), les maçons qualifiés (- 60,9 %) ou encore les ouvriers qualifiés des travaux publics (- 54,5 %). Ainsi, le niveau de qualification dans cette famille de métiers ne permet pas, dans le contexte actuel, de se prémunir contre la dégradation des perspectives d'embauche. Il s'ensuit une diminution de 15,1 points de la part des projets considérés comme problématiques. Pourtant, les employeurs prévoient toujours des difficultés à embaucher dans 60,2 % des cas, soit une proportion nettement supérieure à celles prévalant dans les autres familles de métiers.

Avec 74 100 projets de recrutement envisagés pour 2009, les ouvriers de l'industrie voient leur contribution au total des intentions d'embauche formulées par famille de métiers diminuer de 2,8 points par rapport à l'an dernier. Cette baisse affecte toutes les catégories d'ouvriers, quels que soient leur niveau de qualification et la branche de l'industrie dans laquelle ils opèrent. Les ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires affichent toutefois un plus faible recul des intentions d'embauche (- 9,5 % par rapport à 2008). C'est également le seul métier pour lequel les employeurs ont massivement recours aux emplois ponctuels. En effet, 74,4 % de ces projets sont liés à une activité saisonnière (opérateurs sur machines...). Ainsi, la moindre dégradation des perspectives d'embauche sur ce métier s'explique essentiellement par le maintien des intentions d'embauche sur des emplois non permanents (- 0,3 % par rapport à 2008) qui occupent une part plus importante au sein des projets (+ 6,9 points).

Parmi les secteurs du tertiaire, les activités touristiques résistent davantage

Les secteurs des services bénéficient d'une orientation moins défavorable des intentions d'embauche [cf. graphique 4]. En effet, les employeurs modèrent leurs besoins en main-d'œuvre de 14,3 % par rapport à 2008, soit une baisse qui reste nettement inférieure à celle observée globalement. Les projets de recrutement diminuent fortement dans les transports ainsi que dans les activités financières et d'assurance (respectivement - 35,7 % et - 36,2 %). À l'inverse, les services aux particuliers semblent mieux résister à la dégradation des perspectives d'embauche. Les activités touristiques contribuent essentiellement à ce résultat. En effet, l'hôtellerie et la restauration

traditionnelles rassemblent toujours une part importante des projets tandis que l'hébergement en camping et la restauration rapide font partie des rares secteurs à formuler des intentions d'embauche à la hausse (respectivement + 3,2 % et + 10,4 %).

Les perspectives d'embauche restent stables dans l'action sanitaire et sociale, qui rassemble 11,8 % des projets formulés en 2009. Le maintien des besoins en main-d'œuvre est principalement imputable aux secteurs de l'action sociale, notamment l'hébergement des personnes âgées (+ 5,6 %). La progression des intentions d'embauche dans ces secteurs correspond à une tendance structurelle liée à l'évolution démographique: vieillissement de la population et allongement de la durée de vie moyenne. Elle est également renforcée par l'orientation des politiques publiques en faveur de l'aide à domicile. En conséquence, les difficultés de recrutement diminuent peu par rapport à l'an dernier (- 1,0 point) mais concernent toujours près d'un projet sur deux.

Les établissements du commerce modèrent leurs perspectives d'embauche de 28,2 % par rapport à 2008. Cette baisse est plutôt imputable au commerce automobile ainsi qu'à l'entretien et la réparation de véhicules (respectivement - 55,3 % et - 49,6 %). Les intentions d'embauche se contractent également dans le commerce de gros (- 37,0 %). Avec une moindre baisse des projets dans les grandes surfaces à dominante alimentaire (- 10,9 % pour les supermarchés et - 13,4 % pour les hypermarchés), la vente au détail apparaît, cette année encore, comme le secteur le plus dynamique.

BTP, les projets chutent également dans le second œuvre

Les intentions d'embauche reculent de près de moitié dans la construction. Le nombre de projets chute à la fois dans le gros œuvre et dans les travaux publics (respectivement - 56,4 % et - 39,5 %). Ces deux corps d'état répercutent en effet rapidement les chocs conjoncturels en raison de la baisse des mises en chantier dans le secteur du logement neuf. Les projets diminuent également dans le second œuvre (- 41,2 %), corps d'état pourtant moins sensible à l'évolution de la conjoncture puisqu'il intervient également sur des chantiers de rénovation, plus abrités des chocs conjoncturels.

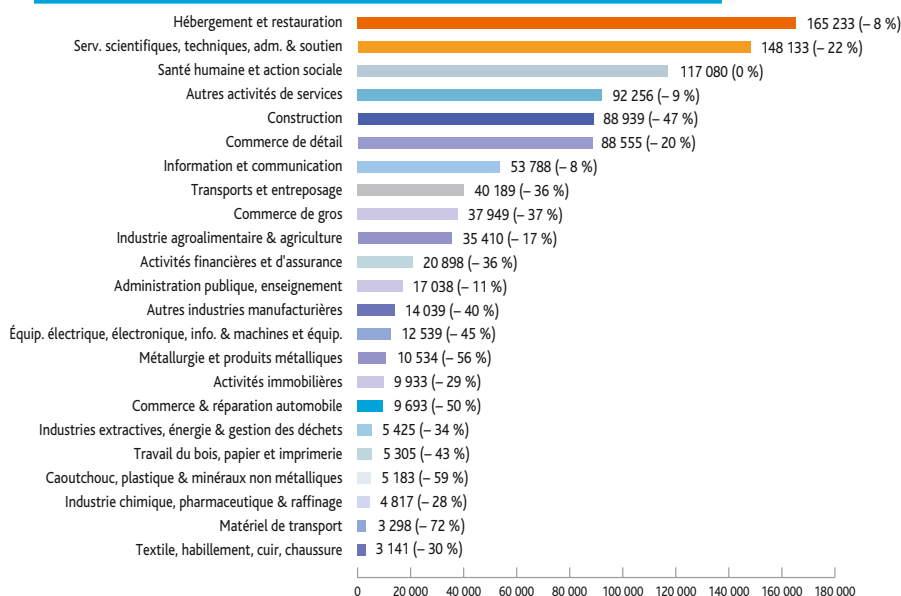
Dans l'industrie manufacturière, la reprise des intentions d'embauche constatée les deux années précédentes s'inverse nettement en 2009 (- 47,9 %). La fabrication de matériel de transport affiche un recul spectaculaire des projets (- 72,5 %) dont l'essentiel concerne l'industrie automobile. La baisse est également conséquente dans la métallurgie (- 68,3 %) et la production de caoutchouc (- 57,8 %). Pourtant, les difficultés de recrutement demeurent élevées dans l'industrie, 47,0 % des projets étant concernés en 2009.

Dans les zones les moins industrialisées, les projets de recrutement sont plus dynamiques

Le nombre de projets de recrutement demeure étroitement corrélé à l'effectif total employé dans chaque région. Ainsi, les intentions d'embauche sont fortement concentrées dans les cinq premières régions (Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Graphique 4

Nombre de projets de recrutement par grand secteur et variation par rapport à 2008



Source: Enquête BMO 2009, Pôle Emploi - Crédoc

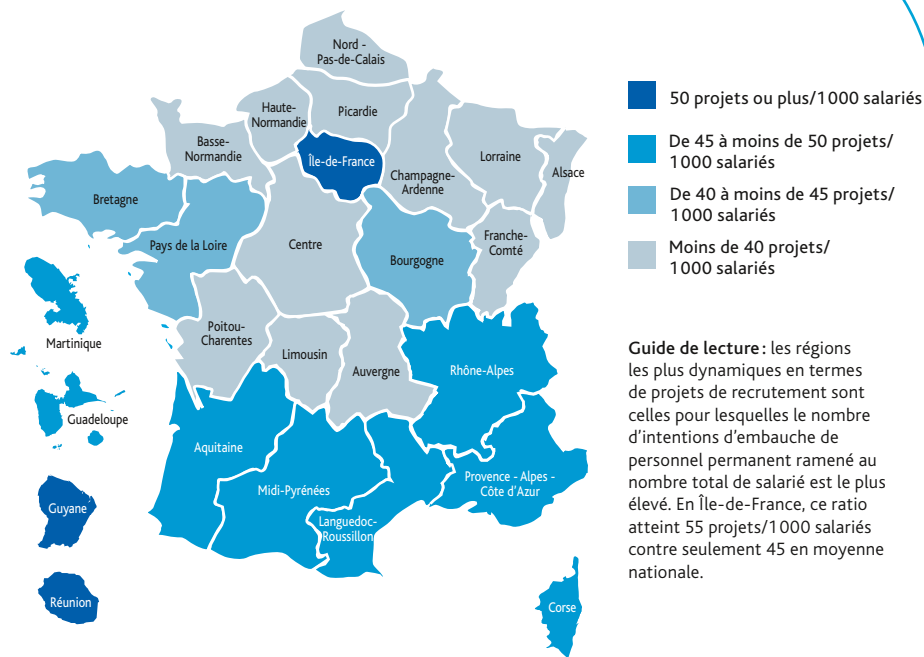
Aquitaine, Pays de la Loire) et rassemblent ainsi plus de la moitié (55,5 %) des projets de recrutements totaux.

Les régions les plus touristiques bénéficient d'un surcroît de projets liés à l'activité saisonnière. En comptabilisant les seuls projets de recrutement portant sur du personnel permanent, il apparaît alors un net clivage du territoire national en termes de contribution relative aux projets de recrutement.

Pour mettre en lumière les disparités géographiques, les régions françaises sont représentées selon la densité des projets de permanents par personne employée [cf. carte]. Avec près de 705 500 intentions d'embauche de personnel permanent pour 15 689 000 personnes salariées dans le champ de l'enquête, cet indicateur se situe à 45 projets pour 1 000 salariés au niveau national. Au niveau régional, il varie de 31 projets pour 1 000 salariés (Limousin) jusqu'à un maximum de 101 (Guyane). Avec un ratio de 55 projets pour 1 000 salariés, l'Île-de-France figure également parmi les régions les plus denses en termes d'intentions d'embauche.

Cette dernière concentre à elle seule 29,2 % des recrutements envisagés en personnel permanent (contre 24,5 % de l'emploi salarié). Le Sud de l'hexagone (de l'Aquitaine à la région Rhône-Alpes), la Corse et les DOM contribuent plus fortement aux projets de recrutement de permanents (33,9 %) que leur poids dans l'emploi salarié (31,6 %). Le reste de la France se caractérise en revanche par une contribution plus modeste aux intentions d'embauche. La moitié Nord du territoire affiche notamment un poids plus important du secteur industriel - peu enclin à recruter cette année - dans le tissu économique local.

Nombre de projets de recrutement de permanents pour 1 000 personnes salariées



Guide de lecture : les régions les plus dynamiques en termes de projets de recrutement sont celles pour lesquelles le nombre d'intentions d'embauche de personnel permanent ramené au nombre total de salarié est le plus élevé. En Île-de-France, ce ratio atteint 55 projets/1 000 salariés contre seulement 45 en moyenne nationale.

Source : Enquête BMO 2009, Pôle Emploi - Crédoc

Recul généralisé des intentions d'embauche dans les régions métropolitaines

La contraction des projets de recrutement affecte l'ensemble des régions de métropole. L'amplitude du recul fait toutefois l'objet de spécificités locales. En Limousin, Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Picardie notamment, le nombre de projets de recrutement diminue de près d'un tiers cette année. Il s'agit cependant pour partie d'un effet de correction, ces régions ayant

enregistré en 2008 une progression des intentions d'embauche très supérieure à la moyenne nationale. D'autres régions, Languedoc-Roussillon (- 16,2 %) et Île-de-France (- 17,8 %) en particulier, bénéficient en revanche d'une réduction des intentions d'embauche plus clémentine que la moyenne nationale (- 23,8 %). Dans les départements d'outre-mer, les résultats apparaissent également très contrastés : la Réunion (- 31,1 %) et la Martinique (- 19,1 %) affichent une baisse des projets de recrutement, contrairement à la Guyane (+ 6,9 %) et la Guadeloupe (+ 13,5 %) dont les intentions d'embauche sont orientées à la hausse. Ce dernier résultat demeure toutefois à apprécier avec précaution, les déclarations récoltées dans le cadre de l'enquête (novembre 2008) étant antérieures aux événements survenus dans ces départements.

Denis GORCE
Département Enquêtes
Audrey CAPRON
Crédoc

SOURCE ET MÉTHODE

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de Pôle Emploi, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du Crédoc. L'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle Emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et ainsi adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier. L'enquête BMO 2009, huitième opération annuelle sur ce thème, a été réalisée en novembre 2008 dans les 22 régions métropolitaines et dans les 4 départements d'outre-mer.

Comme pour les quatre vagues précédentes, l'enquête de cette année est exhaustive. Elle concerne ainsi l'ensemble des 1 550 000 établissements affiliés à l'Assurance chômage et permet de produire des résultats pour les 379 bassins

d'emploi. Certes, toutes les entreprises n'ont pas répondu au questionnaire, mais plus de 376 000 l'ont fait cette année pour la France entière. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements. Au total, les employeurs déclarent 989 400 projets de recrutement en 2009. On dispose donc en moyenne de 2 600 intentions d'embauche dans un bassin d'emploi, ce qui permet de proposer une estimation convenable des métiers les plus recherchés dans la plupart de ces bassins. Comme pour les opérations précédentes, le questionnement se limite à l'identification des métiers recherchés par les employeurs et, pour chacune de ces professions, au repérage des difficultés de recrutement et au poids de l'emploi saisonnier. Une liste de 101 métiers, compatible avec le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME), a été élaborée pour ces enquêtes BMO.

Directeur de la publication :
Christian CHARPY

Directeur de la rédaction :
Bernard ERNST

Réalisation :
PARIMAGE

www.pole-emploi.org